

2009/2010

Guide de l'éco manifestation sportive En Rhône Alpes



La place du Développement durable, dans le sport, n'est plus à démontrer depuis la parution, fin 2003, de "l'agenda 21 du sport français" édité par le CNO SF.

De nombreuses initiatives ont vu le jour pour enrichir et développer ce contexte.

Aujourd'hui le CROS RA apporte une nouvelle pierre à cet édifice. Il ne s'agit pas d'un vœu pieux, sans lendemain, mais d'un document qui devrait devenir une référence pour tous les organisateurs de manifestations sportives.

Trop souvent, préoccupés par le bon déroulement de leur rencontre, ils ne se posent pas la question : "Que puis-je apporter à ma manifestation pour commencer à en faire une éco-manifestation ?"

Le présent guide doit permettre aux nombreux organisateurs de manifestations sportives en Rhône Alpes de trouver les points de repères nécessaires à l'organisation et à la valorisation de leur projet et de participer ainsi, à leur niveau, à un **« développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins »**

Il se veut un outil à leur intention afin qu'ils puissent envisager d'intégrer, dans leurs préoccupations, ce contexte.

Il ne s'agit pas de tout bouleverser du jour au lendemain mais de faire, en toute simplicité, une analyse critique de l'organisation, point par point, depuis le début de la mise en place du comité d'organisation jusqu'à la production du bilan final.

Lors de chacune des phases une action "Développement durable" doit pouvoir se greffer sans alourdir, excessivement, ni le déroulement de la manifestation ni les finances.

De nombreux petits gestes peuvent venir renforcer la volonté de participer au "Développement durable" dans nos activités.

Ce guide doit vous permettre d'élaborer, progressivement, une ligne de conduite en vue d'intégrer le concept dans toutes vos actions.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour qu'il soit amélioré afin que le "Développement durable" devienne incontournable dans la pratique sportive.

Guy MARGOTTON
Président du CROS Rhône Alpes

Depuis de plusieurs années, le mouvement sportif s'engage sur la thématique du développement durable. Conformément aux objectifs définis par la stratégie nationale du développement durable 2009-2012, il déploie des actions spécifiques dans l'organisation des activités physiques et sportives (notamment avec l'agenda 21 du CNOSF). Il s'agit de concilier les pratiques sportives, le respect de l'environnement et le concept de développement durable.

Dans le même esprit, le ministère de la Santé et des Sports a adopté un plan d'action qui renforce ses interventions sur ce sujet. Le CNDS intervient également en prenant en compte cette thématique dans l'attribution de crédits pour les projets sportifs.

C'est pourquoi, sur le plan local, la DDJS de Haute-Savoie mène depuis 2008 une action de labellisation des manifestations sportives de nature en lien avec le développement durable. Forte de cette expérience, la cellule de coordination régionale des sports de nature, pilotée par la DRDJS, conduit actuellement des travaux en vue d'étendre cette labellisation aux huit départements de la région. Cet engagement des services de l'Etat, en partenariat avec le mouvement associatif et les collectivités locales, est clairement une priorité.

Ce Guide de l'éco manifestation sportive, réalisé par le CROS Rhône-Alpes, est un outil important pour développer toutes les initiatives en faveur du développement durable. Il multiplie les expériences et apporte de nombreux conseils concrets pour l'ensemble des partenaires et acteurs locaux sur le terrain. Les informations proposées guideront les nombreux porteurs de projets, aujourd'hui concernés par l'organisation de manifestations éco-responsables.

Max RULLIER
Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports Rhône-Alpes

Depuis 5 ans, l'ADEME s'est fortement engagée dans l'accompagnement du monde sportif vers des pratiques éco-responsables.

Si le sport génère de nombreux impacts environnementaux (transports des équipes, production de déchets, alimentation, communication, merchandising, éclairage et chauffage des complexes...), c'est également un formidable vecteur de sensibilisation. En effet, il est étroitement lié aux notions de santé et de nature, il touche un public nombreux et varié (sportifs, supporters, spectateurs...) et enfin, il véhicule des valeurs d'engagement et de respect, indispensables pour la préservation de l'environnement.

Ce guide pratique encouragera les initiatives des organisateurs, motivera leurs démarches par des conseils et des retours d'expériences et je lui souhaite tout le succès qu'il mérite.

Au-delà de cette signature, l'ADEME sera aux côtés des organisateurs de manifestations sportives pour les accompagner dans leurs initiatives innovantes.

Guy FABRE,
Directeur Régional ADEME Rhône-Alpes

Sommaire

SOMMAIRE.....	4
LES PRECONISATIONS : GESTES SIMPLES ET ACTIONS ENGAGEES	5
1) LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE	6
2) LE TRANSPORT	7
3) LE SITE	8
4) LES ACHATS	9
5) L'EAU ET L'ENERGIE	10
6) LES DECHETS.....	11
7) LA SENSIBILISATION	12
L'EVALUATION ECO - ENVIRONNEMENTALE DE SA MANIFESTATION	13
DES EXEMPLES DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ECO - CITOYENNES EN RHONE ALPES	14
LA COUPE ICARE.....	14
LA FOULEE BLANCHE	15
L'ARDECHOISE	16
RAID'SPECT NATURE	17
QUELQUES ADRESSES UTILES EN RHONE ALPES	19
SIGLES ET LABELS ECO - CITOYENS	20

Les préconisations : gestes simples et actions engagées

5

Les manifestations sportives, au même titre que les autres manifestations, sont sources de pollution. En effet, entre la production de déchets, les déplacements suscités ou encore la consommation de papier, **une simple manifestation réunissant 1000 personnes générerait 0,5 tonne de déchets, consommerait 200 kWh d'énergie et nécessiterait 100 kg de papier.**

Face à ces chiffres, il convient donc que l'ensemble des acteurs participants à l'événement prennent conscience des **enjeux de développement durable.**

Les préconisations qui suivent n'ont pas la prétention d'être une solution unique, mais elles tendent à apporter certaines pistes de réflexions aux organisateurs pour que leur manifestation participe aux gestes éco-citoyens à travers **7 grands thèmes.**

Avant d'entrer dans les détails, voici quelques **préconisations d'ordre plus général** :

- Ne pas mener de front toutes les actions dès la première année, mais cibler les points les plus importants selon les caractéristiques de la manifestation. Le quiz proposé juste après pourra vous aider dans ce sens.
- Mettre en place une personne référente dans l'équipe d'organisation, pour coordonner et superviser les actions éco-citoyennes.
- Sensibiliser tous les acteurs : les participants, mais également les fournisseurs, les partenaires et l'ensemble de l'équipe d'organisation.
- Evaluer les résultats des actions mises en place, pour les publier et proposer des améliorations pour l'année suivante.

1) La communication interne et externe

Action n°1 : Réduire sa consommation de papier

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'événement, photos, résultats,...). Cela sera de plus un très bon support de promotion pour l'événement.
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning,...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page,...).
- Réutiliser les papiers imprimés sur une seule face.
- Utiliser du papier ecolabélisé.
- Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires, en se référant par exemple aux besoins des années précédentes.

Action n°2 : Diminuer sa consommation d'encre de couleur

- Réduire les aplats de couleurs sur les documents papier (tracts, affiches,...) en écrivant **EVENEMENT SPORTIF** plutôt que **EVENEMENT SPORTIF**.
- Favoriser l'utilisation de grandes banderoles, voire même d'écrans plasmas plutôt que de distribuer des tracts individuels.
- S'adresser aux imprimeries labélisées « Imprim'vert », qui respectent la législation en cours concernant les pratiques respectueuses de l'environnement.
- Demander l'utilisation d'encres végétales pour les impressions.

Action n°3 : Valoriser les engagements éco citoyens de la manifestation

- Elaborer son dossier de presse en mettant en avant les actions faites en faveur du développement durable.
- Communiquer auprès de ses potentiels partenaires, fournisseurs et participants en valorisant la dimension « développement durable » de la manifestation sportive.
- Choisir des partenaires et fournisseurs qui vont dans le sens de l'éco manifestation (producteurs locaux, commerce équitable,...).
- Réaliser un bilan environnemental de la manifestation, et le diffuser, pour mettre en avant les résultats des actions « durables » menées.



2) Le transport

Action n°1 : Limiter les déplacements durant la préparation de l'événement

- Privilégier la communication par email, voire même les conférences téléphoniques ou les visio-conférences.

Action n°2 : Diminuer le nombre de véhicules sur la manifestation sportive

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Choisir le site le plus accessible en transport en commun dans le cas où le choix est donné entre plusieurs lieux.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus (se renseigner pour un possible partenariat avec les collectivités compétentes afin de disposer d'une tarification avantageuse).
- Mettre en place des navettes, entre le lieu de la manifestation et un/des point(s) stratégiques (gare, centre ville, arrêts de bus,...) ; et diffuser l'information (horaires, lieux de ramassage,...).
- Mettre à disposition des véhicules propres durant toute la durée de la manifestation (vélo, voitures électriques, calèches,...).

Action n°3 : Valoriser les comportements éco-citoyens pour les transports

- Réduire le prix de l'inscription pour les participants venant en transports en commun / véhicule propre (vélo,...).
- Faire payer l'accès au parking.
- Récompenser les personnes venant en transport collectif ou propre, par le biais de cadeaux ou de boissons gratuites.



3) Le site

Action n°1 : Protéger les sites extérieurs pour les sports de pleine nature

- Prendre en compte les caractéristiques environnementales du site dans le choix du parcours (zones protégées, rives sensibles, respect de la faune et de la flore locale,...) ; AINSI QUE dans le choix de la date de l'événement (cours d'eau lors de la reproduction, sécheresse,...).
- Baliser les itinéraires (privilégier les matériaux réutilisables, le balisage en plâtre au sol, la signalétique compostable, ou la présence de bénévoles pour aiguiller les participants).
- Nettoyer le site après la manifestation.
- Participer aux journées de nettoyage de la commune.
- Travailler en collaboration avec les organismes environnementaux locaux (Office National de Forêts - ONF, Voies Navigables de France, association de protection de l'environnement, Agences de l'eau, l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques - ONEMA,...).

Action n°2 : Gérer les équipements de manière éco-citoyenne

- Prendre en compte les critères environnementaux dans le choix de l'équipement (norme Haute Qualité Environnementale – HQE,...).
- Privilégier les manifestations durant la journée pour économiser de l'énergie (éclairage,...)
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser le terrain, ou choisir le moment de la journée le plus frais pour arroser, et diminuer l'arrosage lors des sécheresses.
- Utiliser des produits d'entretien pour le nettoyage des locaux qui respectent l'environnement, et éviter le surdosage dans l'utilisation des produits.
- S'assurer de l'accessibilité au plus grand nombre (personnes à mobilité réduites,...).

Remarque : la majorité des actions concernant la gestion durable des équipements concerne l'eau, l'énergie et la gestion des déchets (cf. partie suivantes).



4) Les achats

9

Action n°1 : Acheter les boissons et aliments en respectant l'environnement

- Prévoir au plus juste les besoins (liste des participants,...) pour éviter le gaspillage, et négocier la reprise des produits non utilisés.
- Proscrire les portions individuelles et privilégier les emballages collectifs, pour diminuer les déchets.
- Choisir de préférence des produits locaux, bio, et/ou issus du commerce équitable.
- Favoriser les produits « bruts » au lieu des produits élaborés, qui ont déjà subi de nombreuses transformations (coûteuses en énergie).
- Préférer l'utilisation d'eau du réseau plutôt que l'eau en bouteille.
- Choisir des boissons contenues dans des récipients consignés ou recyclables.
- Faire don des denrées non utilisées à des associations caritatives.

Action n°2 : Privilégier la vaisselle « écologique »

- Eviter la vaisselle jetable
- Louer de la vaisselle pour ne pas produire de déchets (mais attention au gaspillage d'eau pour la nettoyer !)
- Le cas échéant, acheter de la vaisselle compostable ou recyclable (gobelets, assiettes, couverts).
Dans ce cas, prévoir une collecte spécifique pour ces déchets.
- Favoriser les nappes et les serviettes en papier recyclé.
Un principe de consigne peut être alors mis en place pour garantir le retour de la vaisselle (et les gobelets en plastique dur peuvent être, par exemple, à l'effigie de l'événement pour que les participants puissent le conserver s'ils le souhaitent).

Action n°3 : Sélectionner des lots selon des critères environnementaux

- Acheter des vêtements respectant l'environnement (coton bio, issu du commerce équitable,...).
- Prévoir des sacs réutilisables si nécessaire.
- Offrir des accessoires promotionnels à vocation environnementale (cendriers de poche, gobelets en plastique dur, économiseurs d'eau, pinces à vélo, ...).



5) L'eau et l'énergie

10

Action n°1 : Réduire l'utilisation d'eau

- Surveiller les fuites d'eau.
- Récupérer les eaux de pluie pour arroser ou nettoyer par exemple.
- Installer des limiteurs de débits / aérateurs sur les douches et les robinets.
- Favoriser l'utilisation des robinets temporisés avec boutons à poussoir ou automatiques, ou encore des mitigeurs.
- Installer des chasses d'eau économiques.
- Communiquer dans les vestiaires ou les points d'eau pour informer les utilisateurs sur le comportement à tenir.
- Mettre en place des toilettes sèches plutôt que des toilettes chimiques (qui consomment plus d'eau et utilise des produits polluants).

Action n°2 : Economiser de l'énergie

- Surveiller qu'il n'y ait pas de gaspillage dans la consommation d'énergie (fenêtre ouverte ou mal isolée, radiateur allumé,...)
- Installer des ampoules basse-consommation.
- Préférer l'utilisation de lampe de poche solaire, dynamo ou à induction.
- Utiliser des batteries ou piles rechargeables, à chargeur solaire de préférence.
- Mettre en place des minuteurs pour les interrupteurs, ou des détecteurs de mouvements.
- Installer des systèmes utilisant les énergies renouvelables (douches solaires, lampes photovoltaïques,...).
- Vérifier l'étiquette énergie lors de l'achat d'un appareil électroménager ou d'ampoules électriques – appareils de classe A, économes en énergie (cf. partie sigles et logos).

Ces actions peuvent être coûteuses, et les équipements sont généralement gérés par la collectivité. Il convient alors de se tourner vers elle et de lui démontrer le bien fondé de ces actions et les économies qui peuvent être réalisées. Il est également possible de se regrouper avec d'autres associations pour en discuter avec la collectivité.



6) Les déchets

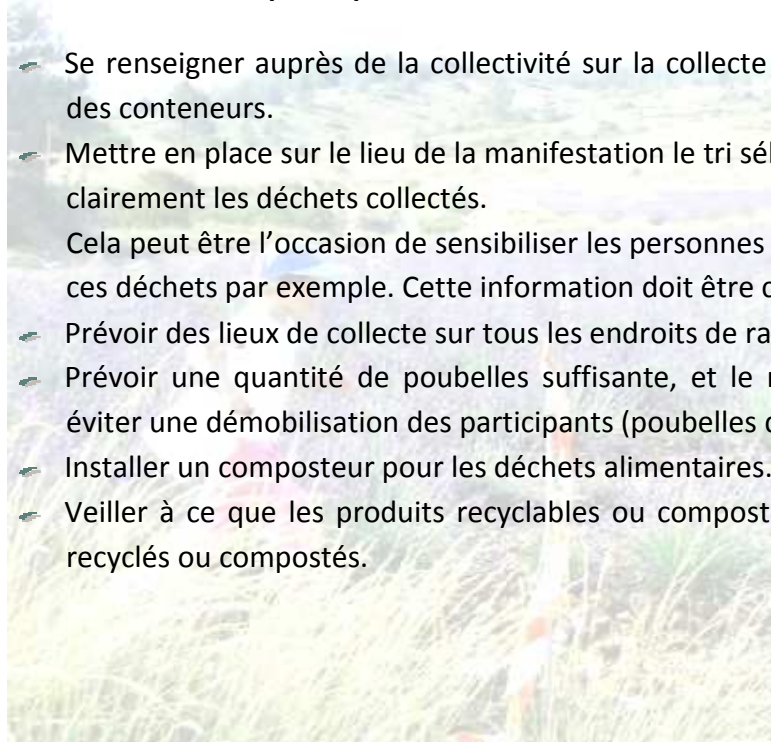
Action n°1 : Réduire la quantité de déchets produits

- Diminuer sa consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter sa consommation de papier.
- Inciter les participants à utiliser des gourdes à la place de bouteilles en plastique.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Prévoir un compacteur afin de réduire le volume des déchets.
- Encourager l'utilisation d'emballages navettes pour transporter les produits (cagettes, carton,...).

11

Action n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

- Se renseigner auprès de la collectivité sur la collecte des déchets et la mise à disposition des conteneurs.
- Mettre en place sur le lieu de la manifestation le tri sélectif, en disposant des bacs affichant clairement les déchets collectés.
Cela peut être l'occasion de sensibiliser les personnes au tri, en les informant de l'avenir de ces déchets par exemple. Cette information doit être compréhensible par tous (schémas).
- Prévoir des lieux de collecte sur tous les endroits de rassemblement.
- Prévoir une quantité de poubelles suffisante, et le ramassage régulier de celles-ci pour éviter une démobilitation des participants (poubelles qui débordent par exemple).
- Installer un composteur pour les déchets alimentaires.
- Veiller à ce que les produits recyclables ou compostables soient bien orientés pour être recyclés ou compostés.



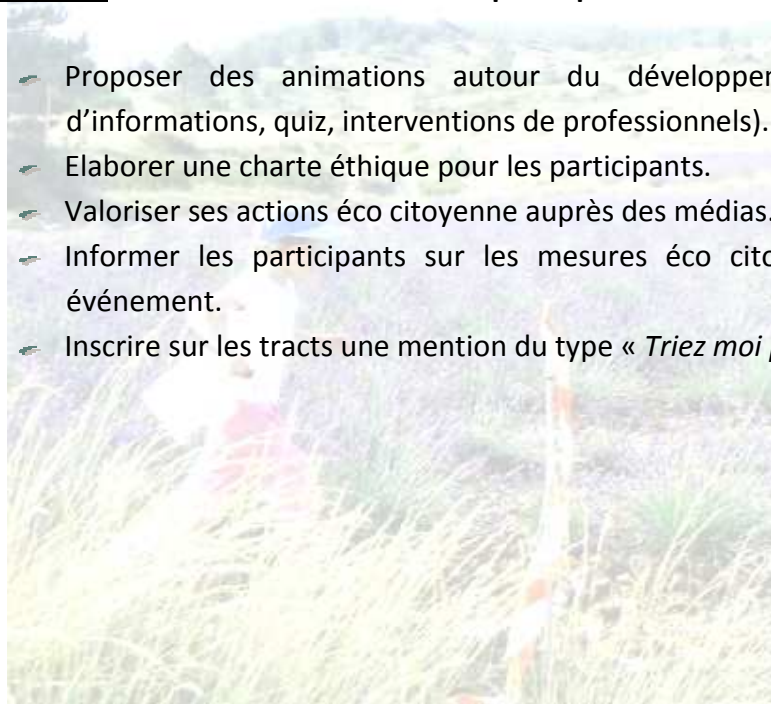
7) La sensibilisation

Action n°1 : Sensibiliser et former l'équipe d'organisation

- Mettre en place une commission « développement durable » au sein de l'équipe d'organisation.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs, aussi bien les bénévoles, que les fournisseurs et les partenaires, aux enjeux liés au développement durable ; et les intégrer le plus tôt possible en amont dans ces réflexions.
Il s'agira également de les former sur les gestes éco citoyens.
- Choisir des partenaires et fournisseurs qui s'inscrivent également dans une démarche de développement durable.
- Collaborer avec des entreprises d'insertion sociale ou association.

Action n°2 : Sensibiliser et informer les participants

- Proposer des animations autour du développement durable (ateliers, panneaux d'informations, quiz, interventions de professionnels).
- Elaborer une charte éthique pour les participants.
- Valoriser ses actions éco citoyenne auprès des médias.
- Informer les participants sur les mesures éco citoyennes mises en œuvre pour cet événement.
- Inscrire sur les tracts une mention du type « *Triez moi pour que je puisse être recyclé !* ».



L'évaluation éco – environnementale de sa manifestation

L'ADERE – Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événement est un outil destiné à évaluer et à limiter les impacts environnementaux des manifestations.

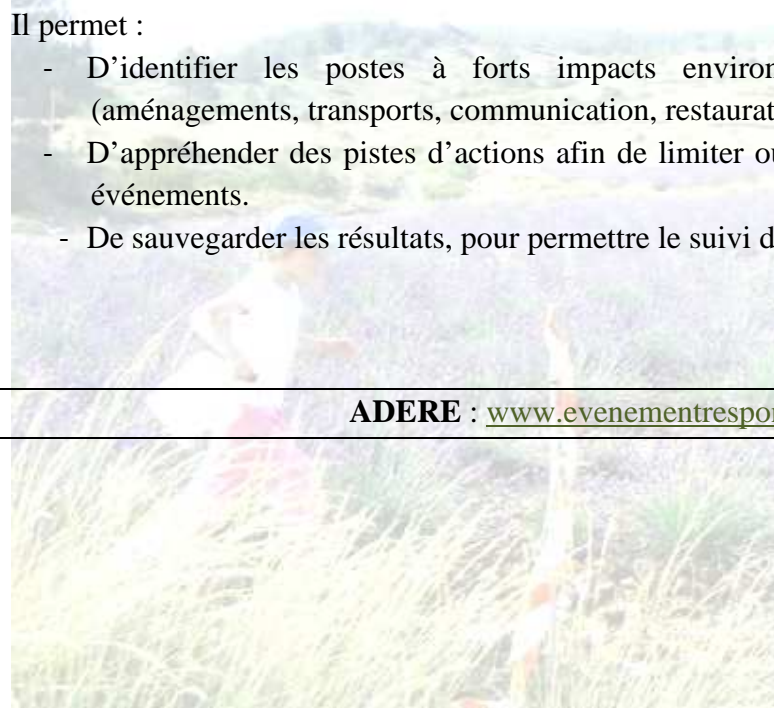
13

Il est constitué d'un ensemble de questions précises, dont l'objectif est l'amélioration par thème des impacts sur l'environnement liés à l'organisation d'événements.

Il permet :

- D'identifier les postes à forts impacts environnementaux d'une manifestation (aménagements, transports, communication, restauration, hébergement et animation).
- D'appréhender des pistes d'actions afin de limiter ou de supprimer les impacts de ces événements.
- De sauvegarder les résultats, pour permettre le suivi des améliorations de l'événement.

ADERE : www.evenementresponsable.fr



Des exemples de manifestations sportives éco – citoyennes en Rhône Alpes



La coupe Icare

Lieu : St Hilaire du Touvet (38)

Discipline : Sports Aériens

Date : Septembre

Durée : 4 jours

Contact

Adresse : Office de Tourisme

102 route des 3 villages

38660 Saint-Hilaire du Touvet

Site internet : www.coupe-icare.org

Téléphone : 04.76.08.33.99

Email : info@coupe-icare.org

14

Actions menées

SECRETARIAT : Utilisation de papier recyclé.

BALISAGE : Rubalise biodégradable.

VERRES RECYCLES : mise à disposition du consommateur un gobelet consigné à 1 euro. La caution sera récupérée en rendant un gobelet vide. Sinon, il est possible de l'emporter comme souvenir de la manifestation.

TRI DES DECHETS : supports de récupération sélective sont à disposition.

OPERATION ICARENBUS : parkings et navettes gratuites pour pilotes et grand public pour faire la liaison entre l'atterrissage et le décollage.

CENDRIERS DE POCHE : vendus au prix de 1 euro à la Boutique Coupe Icare, afin ne pas jeter les mégots de cigarette.

VELO ELECTRIQUES : pour toute l'équipe organisatrice.

SACS REUTILISABLES : Vente de sacs cabas aux couleurs de la manifestation à 1€ pour réduire les sacs plastiques.

PROPRETE DU SITE : assurée par l'intermédiaire d'associations.

SENSIBILISATION DU PUBLIC au respect de l'environnement.

Partenaires et fournisseurs

ASSOCIATION AREMACS (Association pour le Recyclage lors des Manifestations Culturelles et Sportives) qui se mobilise pour essayer de limiter les impacts écologiques des évènements de plein air.

Le mot de l'organisateur

"La Coupe Icare a saisi l'importance de penser durablement cette manifestation. Cette année encore, de nombreuses actions sont menées en ce sens.

Et la partie aérienne n'est pas en reste ! L'éco-esprit bien compris de la Coupe Icare est bien de faire évoluer notre plaisir sans le réduire à néant. A côté du Vol libre non motorisé, l'émergence depuis plusieurs éditions des ULM et paramoteurs électriques, écologiques, à basse consommation y contribue également"

Daniel Raibon Pernoud, Président de la Coupe Icare

Gérard Vieux, Vice Président de la Coupe Icare

La Foulée Blanche



Lieu : Autrans (38)

Discipline : ski de fond

Date : Janvier

Durée : 5 jours

Contact

Adresse : BP 24

38880 Autrans

Site internet : www.lafouleeblanche.com

Téléphone : 04.76.95.37.37

Email : contact@lafouleeblanche.com

Actions menées

COMMUNICATION A FAIBLE IMPACT

ENVIRONNEMENTAL : correspondance par email et mise à disposition des documents téléchargeables sur le site internet ; imprimerie verte ; papier recyclé par école pour les diplômés .

RESTAURATION : achat de produits locaux et bio, concours pique-nique éco-responsable pour les collégiens et lycéens.

EAU du ROBINET : incitation à utiliser l'eau du robinet, gobelets réutilisables, fontaines à eau, suppression des bouteilles.

COVOITURAGE : incitation au covoiturage.

TRANSPORTS EN COMMUN : prévu pour la manifestation, entre Grenoble et Autrans et des navettes pour accéder au site nordique avec le Conseil Général.

RESPECT DU MILIEU NATUREL : Présence de l'ONF sur deux journées ; surveillance des déchets sur les parcours.

GESTION DES DECHETS : poubelles pour le tri des déchets, recyclage de 76% des déchets en 2008, suppression de la vaisselle et des sacs en plastique.

Déchets alimentaires donnés pour les animaux et cartons réutilisés.

Changement de dossards « tyvek » pour des dossards en TNT recyclable.

CHARTRE DE L'ECO COMPETITEUR : mise en place d'une Charte pour les participants, avec 7 recommandations ; sensibilisation des bénévoles avec charte spécifique ; brigade de bénévoles avec tenue « ambassadeur éco-responsable ».

JOURNEE ZERO DECHET : organisée lors de la journée des séniors pour l'édition 2009.

INSCRIPTION SPECIFIQUE AVEC TRANSPORT : bulletin d'inscription spécifique avec transport et repas compris.

Partenaires et fournisseurs

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU MASSIF DU

VERCORS : gestion des déchets (Villard de Lans)

DAG'EUROPE : puces électroniques pour dossards récupérables (Villeurbanne)

IMPRIMERIE NOTRE DAME : Label imprim'vert impression encre végétale (MontBonnot)

CONSEIL GENERAL : service des transports, pour transport collectif (Grenoble)

EURO WATER INTERNATIONAL : fontaines à eau (Voissant)

SPAA TOYOTA : prêt de voiture hybride (Seyssinet-Pariset)

LES PRODUCTEURS FERMIER DU PLATEAU DU

VERCORS : produits bio

L'ECOLE D'AUTRANS : fabrication de papier recyclé

OROPACK : sac papier recyclé (Saint Martin d'Hères)

JC DALLOZ : dossards recyclables (Lamoura)

Le mot de l'organisateur

« Mettre en place sur une grande manifestation sportive des actions pour le développement durable, est un défi difficile mais stimulant.

Il faut bénéficier de bénévoles très motivés et voulant donner la meilleure image de leur région.

Toutes les tâches que nous leur avons demandées, ont nécessité beaucoup de patience et de temps consacré. Quand le résultat est majoritairement positif, c'est une grande satisfaction pour tous et une motivation pour continuer.

Nous pouvons dire que le soir, de chaque course, on constate une énorme différence sur la propreté des lieux par rapport à quelques années en arrière.

Des manifestations comme la nôtre ont un rôle important à jouer auprès du public pour sensibiliser les participants qui viennent pour profiter d'un environnement naturel et protégé, ils doivent apprendre à le respecter. »

Michèle Arnaud, Présidente de la Foulée Blanche



Nombre de participants : plus de 14.000 en 2007

Lieu : Ardèche (07)

Discipline : cyclisme / cyclotourisme

Date : Juin

Durée : 1 à 4 jours

Contact

Adresse : BP 4

07410 SAINT FELICIEN

Site internet : <http://www.ardechoise.com>

Téléphone : 04.75.06.13.43

Email : accueil@ardechoise.com

Actions menées

COVOITURAGE : l'Ardéchoise propose de s'organiser pour venir sur St Félicien en choisissant le covoiturage. Vous pouvez prendre contact avec d'autres personnes par l'intermédiaire du forum de l'Ardéchoise. Sur la page transport, les informations concernant les bus et trains sont également disponibles.

ECONOMISEURS DE CARBURANTS : Mis en place dès 2006 sur les véhicules qui transportaient les bagages sur le parcours pour les cyclistes des 2-3 jours.

PREVENTION DU SITE : Interdiction de distribuer sur les parkings des flyers ou tous autres imprimés.

ENERGIE : Utilisation d'un chauffage au bois utilisant du bois déchiqueté.

TRI SELECTIF : Système de tri sélectif (papier, verre, bouteille plastique et le non recyclé) proposé depuis 2003 sur le site d'accueil de St Félicien, ainsi que dans les villages avec ravitaillement (par leur propre initiative).

REDUCTION DES DECHETS : Les sacs distribués aux coureurs lors de l'accréditation sont des sacs biodégradables et compostables distribués par une société locale. De plus l'Ardéchoise s'efforce de réduire les emballages lors des ravitaillements afin de limiter les déchets au niveau de l'environnement.

RECYCLAGE CARTOUCHES ENCRE : Dès la rentrée 2009, l'Ardéchoise va signer un contrat pour permettre à l'Ardéchoise de recycler ses cartouches d'encre.

ACTION EUROPEENNE : L'Association Européenne de Cyclospor (AEC), l'organisation non gouvernementale japonaise Global Sports Alliance (GSA) et les organisateurs de cinq épreuves majeures du calendrier cyclosporitif européen, dont l'Ardéchoise ont décidé de s'associer dans le cadre d'un programme de communication et d'actions autour des aspects environnementaux liés aux pratiques cyclistes de masse. Depuis 2006, les compétitions engagées étrennent sur leurs épreuves un drapeau Eco flag avec le slogan "Pensez environnement". Ils promouvront l'attitude éco citoyenne auprès des participants, et entreprendront des actions de respect de l'environnement.

« NE JETER PLUS » : Mise en place tout au long du parcours de l'Ardéchoise depuis 2004 des panneaux de sensibilisation, montrant le logo « ne jetez plus », afin d'inciter les coureurs à ne plus jeter leurs déchets.

PATROUILLE CYCLO : Sensibilisation aux attitudes éco citoyennes dès 2007 par la *patrouille cyclo* qui circule au sein du peloton (à l'initiative de l'AEC).

CHARTRE ECO : En 2007, l'Ardéchoise a placardé la chartre Eco Cyclo publié par AEC.

Partenaires et fournisseurs

AEC : www.velo-concept.com

ECONOMISEURS DE CARBURANTS : prêtés et installés par l'association évolution-biophile.

RECYCLAGE DES CARTOUCHES D'ENCRE : Société C Pro

PANNEAUX « NE JETER PLUS » : SudVelo.

Le mot de l'organisateur

« Aujourd'hui l'action de sensibilisation engagée depuis des années porte ses fruits, le site de St Félicien est après la manifestation d'une propreté remarquable, le stade sur lequel nous délivrons plus de 12000 repas est sans papiers, les poubelles sont utilisées par les cyclos et les accompagnants.

Aux ravitaillements le respect des sites est aussi remarquable. L'action paye, mais il ne faut pas relâcher ses efforts »

Jean Pierre Mazard, Directeur de l'Ardéchoise

Raid'spect nature



Lieu : Hauteville Lompnes (01)

Coût de la manifestation : 8000€, « surcoûts développement durable » compris

Discipline : VTT, course d'orientation, canyoning, descente en rappel, Tir à l'arc

Date : Juin

Durée : 1 jour

Contact

Cédric GODDERIDGE (responsable UFOLEP) : 06.89.04.36.23

Romain TRAVERSAZ (coordinateur Raid Nature) : 06.84.20.48.33

Site internet : www.raidspect-nature.com

Email :

ufolep.rhonealpes@laposte.net

Actions menées

COMMUNICATION : Communication forte sur les enjeux du DD/ supports papiers recyclés et encres écologiques.

EVALUATION : évaluer de façon indépendante avec la Méthode ASSER©.

COVOITURAGE : organisation du covoiturage.

TRANSPORT COLLECTIF : organiser les déplacements en transport collectif, et partenariat TER SNCF pour acheminer les raideurs avec leurs VTT.

PRODUITS LOCAUX : reflexe local pour la restauration / repas pris à la ferme GUICHARD, viande d'éleveur local.

EMBALLAGE : Limiter les emballages des barres énergétiques.

PRODUITS BIO : proposer des ravitaillements de boissons et nourritures biologiques.

PREVENTION DU SITE : validation des parcours par la FRAPNA et l'ONF.

RECUPERATION D'EAU : économiser l'eau grâce à des collecteurs.

LES TOILETTES : elles n'ont pas été installées car l'impact carbone de leur transport aurait été une aberration. L'organisation a opté pour des ALGECO sanitaires raccordés sur le réseau d'eau de la ferme.

TRI : organisation du tri sélectif.

SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DES PARTICIPANTS 2008

•2 conférences/débats : « Les sports et l'environnement : je t'aime, moi non plus » (ou comment continuer à réduire cette empreinte écologique tout en assurant un confort et un plaisir de pratique optimal ?) et « Richesse écologique de plateau d'Hauteville ».

•Salon nature : exposition « sport nature, sport qui dure » et « l'eau, le sportif et la planète ».

•Stands d'associations environnementales et de dégustation de produits bio.

SENSIBILISATION 2009

•Conférence débat avec la présentation de l'association humanitaire de Madagascar "PACHAMAMA" dirigée par Jean François TORDO (ancien rugbyman pro équipe de France). C'est la dimension sociale forte de l'évènement car 5€ par inscription étaient reversés à PACHAMAMA soit 600€ au total.

•Expositions.

SENSIBILISER AU COMMERCE EQUITABLE : via le flyer sur le « bon t-shirt ».

SOLIDARITE ET ECONOMIE DURABLE : entrée libre et gratuite, partenariats accès sur l'économie locale (producteurs bio et terroir, office du tourisme, communauté de communes et mairie, coordinateur étudiant maîtrise STAPS en service civil volontaire,...). Intégrer et fédérer les intervenants locaux autour de l'évènement.

Partenaires et fournisseurs

Méthode ASSER© www.atemia.org/pages/methode-asser.php ;

Raphaël Bouju rb@atemia.org

ASSOCIATION PACHAMAMA « Terre mère ou Terre nourricière » en Ketchua : www.pachamama-asso.org

La FONDATION NICOLAS HULOT

Le mot de l'organisateur

« Organiser un raid nature est en soi un beau défi car il s'agit de construire un parcours d'orientation varié avec différents modes de déplacement (VTT, à pieds...). Être de surcroît en pleine nature demande une adaptation logistique très spécifique. Alors ajouter à cela la farouche volonté de limiter au maximum les impacts de la manifestation sur l'environnement amène à essayer de résoudre tout un tas de problématiques supplémentaires, liées au transport, à la restauration, à l'énergie, à la communication...

Mais finalement, c'est la façon de concevoir, de réfléchir tout cela, qui est différente. C'est la démarche qui évolue avec le temps et qui donne encore plus de sens au projet qui se décline concrètement à l'action. Il ne s'agit plus de se dire que l'on est « amoureux de la nature » mais d'être et d'organiser sans être en contradiction avec ce postulat.

Avoir le simple réflexe de consommer de manière locale et sur des produits de saison ne demande pas d'effort inconsidéré. Envisager les moyens de déplacement générant le moins d'émissions de gaz à effet de serre n'est pas non plus un défi insurmontable.

Ainsi, traiter tous les pôles organisationnels sous cet angle devient un jeu, un challenge passionnant qui fait avancer et qui permet de se constituer un réseau de plus en plus large. Cela favorise les collaborations qui dépassent le simple champ du sport, renforce les confrontations de point de vue et les remises en cause. Cette logique se nourrit de ses propres expériences autant que des autres, ce qui donne l'envie de partager cette vision avec le plus grand nombre. »

Cédric GODDERDIGE, cadre technique UFOLEP Rhône Alpes



Quelques adresses utiles en Rhône Alpes

➤ **Espace Infos Energie**
www.ademe.fr/info-energie



➤ **Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie - ADEME**
Plus d'informations sur le site : www.ademe.fr
Email de l'ADEME Rhône Alpes : ademe.rhone-alpes@ademe.fr

➤ **Direction Régionale de l'Environnement – DIREN**
Informations sur le site : www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr



➤ **Office National des Forêts**
www.onf.fr

➤ **Voies Navigables de France**
www.vnf.fr



➤ **Agences de l'Eau**
www.lesagencesdeleau.fr

➤ **Office National de l'eau et des Milieux Aquatiques**
www.onema.fr



➤ **Label « Développement Durable, le sport s'engage »**

Le CNOSF a mis en place une Charte des manifestations sportives durables et éco-responsables, ainsi qu'un label « Développement Durable, le sport s'engage » et un concours pour valoriser les initiatives les plus engagées.



Information, et dossiers de demande pour le label :
www.franceolympique.com/cat/154-sport_durable.html

➤ **Région Rhône Alpes**
www.rhonealpes.fr



« rubrique développement durable – les politiques régionales » ;
et la méthode d'appréciation : <http://www.rhonealpes.fr/242-les-politiques-regionales.htm>

Sigles et labels éco – citoyens

ECO LABEL PRODUITS

a) Les éco –labels officiels

Plus d'infos sur le site www.ecolabels.fr



Eco – label français
NF environnement
www.marque-nf.com



Eco – label Européen
www.eco-label.com

b) Les logos relatifs à l'alimentation



Label français de l'Agriculture
biologique



Label Européen de l'Agriculture
Biologique



Label Bio équitable

LES LOGOS RELATIFS AUX ECONOMIES D'ENERGIES



Logo Energy Star : signale les
produits qui consomment
moins d'énergie (ordinateurs,
copieur,...
www.energystar.gov



L'étiquette énergie : informe
sur la dépense d'énergie du
produit et ses capacités

L'ECO LABEL « IMPRIM'VERT »



Ce label garantit que
l'imprimerie respecte la
réglementation en vigueur.
www.imprimvert.fr

LES LOGOS SPECIFIQUE A LA GESTION DES FORETS :

produits à base de bois dont les
forêts sont gérées durablement.

Ces logos garantissent le caractère
« développement durable » de la matière
première – le bois – mais pas du processus
de fabrication dans son intégralité.

Ces labels sont inclus dans les éco-labels
officiels

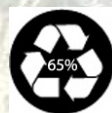


Label FSC
www.fscoax.org



Label PEFC
www.pefc.org

LES LOGOS RELATIFS AU RECYCLAGE



Le cercle de Möbius : il indique
le pourcentage de matières
recyclées dans le produit,
selon la norme ISO 14021



Publié par le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône Alpes

16, place Jean Jacques Rousseau

BP 174

38304 Bourgoin Jallieu

Tel : 04.74.19.00.59

rhonealpes@franceolympique.com

<http://rhonealpes.franceolympique.com>